



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de US
COMMUNE**

Numéro SIRET : 21950625000014
Poste comptable : TRESORERIE DE MAGNY EN VEXIN

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Subventions versées	52
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	53
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	55
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	56
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	60
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	61
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	62
D3 - Décisions en matière de taux	64
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1 350

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 785,48
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	962,51
3	Dépenses d'équipement brut / population	423,53
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	55,38
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	30,30 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	189,24 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-85,50 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 808 454,09	3 423 686,28	1 110 598,27	A1 725 830,46
Investissement	2 524 217,40	1 954 598,20	(3) 55 218,55	A2 -514 400,65
Fonctionnement	1 284 236,69	1 469 088,08	(4) 1 055 379,72	A3 1 240 231,11

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 18 190,00	III + IV 875 358,61	B1 857 168,61
Investissement	I 18 190,00	III 875 358,61	B2 857 168,61
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 582 999,07
Investissement	A2 + B2	342 767,96
Fonctionnement	A3 + B3	1 240 231,11

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 18 190,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	18 190,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 875 358,61
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	875 358,61
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits d'Investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	671 144,24	328 376,28

REPORTS	+		(si solde positif)
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	18 190,00	875 358,61
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	514 400,65	0,00

=		1 203 734,89	1 203 734,89
Total de la section d'investissement (2)			

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 439 623,31	1 299 392,20

REPORTS	+		(si excédent)
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	1 140 231,11

=		2 439 623,31	2 439 623,31
Total de la section de fonctionnement (3)			

=		3 643 358,20	3 643 358,20
TOTAL DU BUDGET (4)			

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou décaissements de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses Imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses Imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	86 799,70	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 430 498,97	18 190,00	553 578,24	553 578,24	571 768,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 517 298,67	18 190,00	622 578,24	622 578,24	640 768,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 601 908,89	0,00	48 566,00	48 566,00	48 566,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 601 908,89	0,00	48 566,00	48 566,00	48 566,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 119 207,56	18 190,00	671 144,24	671 144,24	689 334,24

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 119 207,56	18 190,00	671 144,24	671 144,24	689 334,24
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	514 400,65
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 734,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 392 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 252 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		550 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 802 569,57	875 358,61	299 149,00	299 149,00	1 174 507,61

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	252 735,16		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 684,28		29 227,28	29 227,28	29 227,28
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		261 419,44		29 227,28	29 227,28	29 227,28

TOTAL	3 063 989,01	875 358,61	328 376,28	328 376,28	1 203 734,89
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 734,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

29 227,28

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 068 033,20	0,00	1 337 259,11	1 337 259,11	1 337 259,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	778 820,00	0,00	730 400,00	730 400,00	730 400,00
014	Atténuations de produits	120 260,00	0,00	115 500,00	115 500,00	115 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	169 520,00	0,00	194 473,92	194 473,92	194 473,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 136 633,20	0,00	2 377 633,03	2 377 633,03	2 377 633,03
66	Charges financières	57 505,03	0,00	32 763,00	32 763,00	32 763,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 050,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 195 188,23	0,00	2 410 396,03	2 410 396,03	2 410 396,03

023	Virement à la section d'investissement (4)	252 735,16		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 684,28		29 227,28	29 227,28	29 227,28
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		261 419,44		29 227,28	29 227,28	29 227,28

TOTAL	2 456 607,67	0,00	2 439 623,31	2 439 623,31	2 439 623,31
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 439 623,31
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	121 370,00	0,00	51 300,00	51 300,00	51 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	229 398,00	0,00	234 390,00	234 390,00	234 390,00
731	Fiscalité locale	628 997,00	0,00	627 429,00	627 429,00	627 429,00
74	Dotations et participations (3)	194 400,50	0,00	157 173,20	157 173,20	157 173,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	185 312,45	0,00	201 100,00	201 100,00	201 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 399 477,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 140 231,11
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 439 623,31
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	29 227,28
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 566,00	0,00	48 566,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	69 000,00	0,00	69 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	571 768,24	0,00	571 768,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		689 334,24	0,00	689 334,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

514 400,65

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 203 734,89

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 337 259,11		1 337 259,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	730 400,00		730 400,00
014	Atténuations de produits	115 500,00		115 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	194 473,92	0,00	194 473,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 763,00	0,00	32 763,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	29 227,28	29 227,28
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 410 396,03	29 227,28	2 439 623,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 439 623,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF

BALANCE GENERALE – RECETTES**D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 000,00	0,00	111 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	963 507,61	0,00	963 507,61
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		29 227,28	29 227,28
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 074 507,61	29 227,28	1 103 734,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**100 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 203 734,89****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	28 000,00		28 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 300,00		51 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	234 390,00		234 390,00
731	Fiscalité locale	627 429,00		627 429,00
74	Dotations et participations (8)	157 173,20		157 173,20
75	Autres produits de gestion courante (8)	201 100,00	0,00	201 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 299 392,20	0,00	1 299 392,20



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	
III	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 119 207,56	18 190,00	0,00	671 144,24	671 144,24	0,00	671 144,24	689 334,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	86 799,70	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 430 498,97	18 190,00	0,00	553 578,24	553 578,24	0,00	553 578,24	571 768,24
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 517 298,67	18 190,00	0,00	622 578,24	622 578,24	0,00	622 578,24	640 768,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 601 908,89	0,00	0,00	48 566,00	48 566,00	0,00	48 566,00	48 566,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	1 601 908,89	0,00	0,00	48 566,00	48 566,00	0,00	48 566,00	48 566,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 119 207,56	18 190,00	0,00	671 144,24	671 144,24	0,00	671 144,24	689 334,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								514 400,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 203 734,24

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 963 989,01	875 358,61	228 376,28	228 376,28	1 103 734,89
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 392 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 252 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 702 569,57	875 358,61	199 149,00	199 149,00	1 074 507,00
021 Virement de la section de fonctionnement	252 735,16		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 684,28		29 227,28	29 227,28	29 227,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	261 419,44		29 227,28	29 227,28	29 227,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00
Affectation au compte 1068 (8)				100 000,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	1 203 734,89
--	--------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	
III	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	3 119 207,56	18 190,00	0,00	671 144,24	671 144,24	0,00	671 144,24	III = I + II 689 334,24
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	86 799,70	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
2041581	86 799,70	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
21	1 430 498,97	18 190,00	0,00	553 578,24	553 578,24	0,00	553 578,24	571 768,24
2111	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2115	230 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	0,00	0,00		128 149,00	128 149,00	0,00	128 149,00	128 149,00
21311	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	9 000,00	0,00		59 550,00	59 550,00	0,00	59 550,00	59 550,00
21318	817 840,37	0,00		54 819,10	54 819,10	0,00	54 819,10	54 819,10
21351	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2151	320 000,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
21534	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	0,00	0,00		61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	61 500,00
21568	15 320,60	11 400,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	36 400,00
215738	3 325,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21578	8 100,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21831	4 200,00	0,00		8 189,94	8 189,94	0,00	8 189,94	8 189,94
21841	6 000,00	650,00		650,20	650,20	0,00	650,20	1 300,20
21848	16 563,00	6 140,00		10 920,00	10 920,00	0,00	10 920,00	17 060,00
2188	150,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)								
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 517 298,67	18 190,00	0,00	622 578,24	622 578,24	0,00	622 578,24	640 768,24
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves								
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Subventions d'investissement								
16	1 601 908,89	0,00		48 566,00	48 566,00		48 566,00	48 566,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)								
1641	1 601 908,89	0,00		48 566,00	48 566,00		48 566,00	48 566,00
Emprunts en euros								
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA, régie)								
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées								
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières								
020			0,00					
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	1 601 908,89	0,00	0,00	48 566,00	48 566,00	0,00	48 566,00	48 566,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)								
Total des dépenses réelles	3 119 207,56	18 190,00	0,00	671 144,24	671 144,24	0,00	671 144,24	689 334,24
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)								
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF



III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 963 989,01	875 358,61	228 376,28	228 376,28	1 103 734,89
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 392 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 000,00	11 851,00	88 149,00	88 149,00	100 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	256 600,00	165 522,72	0,00	0,00	165 522,72
1323 Subv. non transf. Départements	612 002,60	556 692,42	0,00	0,00	556 692,42
1335 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362 Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	28 222,67	28 222,67	0,00	0,00	28 222,67
13462 Dotation de soutien à l'invest local	395 744,30	113 069,80	0,00	0,00	113 069,80
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 252 569,57	875 358,61	88 149,00	88 149,00	963 507,61
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
10222 FCTVA	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	450 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 702 569,57	875 358,61	199 149,00	199 149,00	1 074 507,1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	252 735,16		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 684,28		29 227,28	29 227,28	29 227,28
28041581	Autres gpts-Biens mob., mat. et études	8 684,28		10 750,35	10 750,35	10 750,35
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		18 476,93	18 476,93	18 476,93
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		261 419,44		29 227,28	29 227,28	29 227,28

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 458 607,67	0,00	0,00	2 439 623,31	2 439 623,31	0,00	2 439 623,31	2 439 623,31
011	Charges à caractère général (3)	1 068 033,20	0,00	0,00	1 337 259,11	1 337 259,11	0,00	1 337 259,11	1 337 259,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	778 820,00	0,00		730 400,00	730 400,00		730 400,00	730 400,00
014	Atténuations de produits	120 260,00	0,00		115 500,00	115 500,00		115 500,00	115 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	169 520,00	0,00	0,00	194 473,92	194 473,92	0,00	194 473,92	194 473,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 136 633,20	0,00	0,00	2 377 633,03	2 377 633,03	0,00	2 377 633,03	2 377 633,03
66	Charges financières	57 505,03	0,00		32 763,00	32 763,00		32 763,00	32 763,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 050,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		58 555,03	0,00	0,00	32 763,00	32 763,00		32 763,00	32 763,00
Total des dépenses réelles		2 195 188,23	0,00	0,00	2 410 396,03	2 410 396,03	0,00	2 410 396,03	2 410 396,03
023	Virement à la section d'investissement	252 735,16			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 684,28			29 227,28	29 227,28		29 227,28	29 227,28
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		261 419,44			29 227,28	29 227,28		29 227,28	29 227,28
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									2 439 623,

- (1) Voir état PB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
016	APA	40 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	121 370,00	0,00	51 300,00	51 300,00	51 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	229 398,00	0,00	234 390,00	234 390,00	234 390,00
731	Fiscalité locale	628 997,00	0,00	627 429,00	627 429,00	627 429,00
74	Dotations et participations (2)	194 400,50	0,00	157 173,20	157 173,20	157 173,20
75	Autres produits de gestion courante (2)	185 312,45	0,00	201 100,00	201 100,00	201 100,00
Total des recettes de gestion des services		1 399 477,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		1 140 231,14
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 439 623,14

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 456 607,67	0,00	0,00	2 439 623,31	2 439 623,31	0,00	2 439 623,31	2 439 623,31
011	Charges à caractère général (4)	1 068 033,20	0,00	0,00	1 337 259,11	1 337 259,11	0,00	1 337 259,11	1 337 259,11
6042	Achats de prestations de services	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	172 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
60622	Carburants	1 000,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
60623	Alimentation	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60636	Habillage et vêtements de travail	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6078	Autres marchandises	8 205,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	17 700,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00		54 500,00	54 500,00	0,00	54 500,00	54 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	0,00		164 000,00	164 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	600,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	114 000,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	22 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	37 500,00	0,00		43 231,11	43 231,11	0,00	43 231,11	43 231,11
6161	Multirisques	10 000,00	0,00		58 600,00	58 600,00	0,00	58 600,00	58 600,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	102 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	1 600,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	85 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 700,00	0,00		30 700,00	30 700,00	0,00	30 700,00	30 700,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6238	Divers	28,00	0,00		28,00	28,00	0,00	28,00	28,00
6247	Transports collectifs	6 300,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	4 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
63513	Autres impôts locaux	400,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	778 820,00	0,00		730 400,00	730 400,00		730 400,00	730 400,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	158 000,00	0,00		164 000,00	164 000,00		164 000,00	164 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	4 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64113	NBI	2 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64118	Autres indemnités	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64131	Rémunérations	250 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	600,00	0,00		4 900,00	4 900,00		4 900,00	4 900,00
64138	Primes et autres indemnités	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 620,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	120 280,00	0,00		115 500,00	115 500,00		115 500,00	115 500,00
739221	FNIGR	75 260,00	0,00		75 500,00	75 500,00		75 500,00	75 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	169 520,00	0,00	0,00	194 473,92	194 473,92	0,00	194 473,92	194 473,92
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 800,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65315	Formation	5 200,00	0,00		8 698,92	8 698,92	0,00	8 698,92	8 698,92
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	2 560,00	0,00		5 070,00	5 070,00	0,00	5 070,00	5 070,00
65331	Indemnités de fonction	2 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65335	Frais de formation	600,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	45 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	23 500,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6561	Organismes de regroupement	405,00	0,00		405,00	405,00	0,00	405,00	405,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 950,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65888	Autres	5,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 136 633,20	0,00	0,00	2 377 633,03	2 377 633,03	0,00	2 377 633,03	2 377 633,03
66	Charges financières	57 505,03	0,00		32 763,00	32 763,00		32 763,00	32 763,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 505,03	0,00		32 763,00	32 763,00		32 763,00	32 763,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 050,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 050,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		58 555,03	0,00	0,00	32 763,00	32 763,00		32 763,00	32 763,00
Total des dépenses réelles		2 195 188,23	0,00	0,00	2 410 396,03	2 410 396,03	0,00	2 410 396,03	2 410 396,03
023	Virement à la section d'investissement	252 735,16			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 684,28			29 227,28	29 227,28		29 227,28	29 227,28
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 684,28			29 227,28	29 227,28		29 227,28	29 227,28
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		261 419,44			29 227,28	29 227,28		29 227,28	29 227,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	121 370,00	0,00	51 300,00	51 300,00	51 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70323	Red. occupation dom. public	470,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	229 398,00	0,00	234 390,00	234 390,00	234 390,00
73211	Attribution de compensation	199 398,00	0,00	199 390,00	199 390,00	199 390,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
731	Fiscalité locale	628 997,00	0,00	627 429,00	627 429,00	627 429,00
73111	Impôts directs locaux	625 297,00	0,00	627 429,00	627 429,00	627 429,00
73118	Autres contributions directes	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	194 400,50	0,00	157 173,20	157 173,20	157 173,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	62 000,00	0,00	47 661,00	47 661,00	47 661,00
741121	DSR des communes	20 000,00	0,00	27 102,00	27 102,00	27 102,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
744	FCTVA	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	6 260,20	6 260,20	6 260,20
747818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	45 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7484	Dotation de recensement	3 145,50	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	185 312,45	0,00	201 100,00	201 100,00	201 100,00
752	Revenus des immeubles	158 472,45	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
755	Décits et pénalités perçus	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	6 000,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
75888	Autres	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 399 477,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 401 227,95	0,00	1 299 392,20	1 299 392,20	1 299 392,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (*)	Date du premier remboursement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 363 633,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 353 633,00									
00003895593	Credit agricole			20/01/2025	860 000,00	F		3,480	0,000		T	X	O	A-1
5152337	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/11/2016		01/06/2017	378 633,00	F		1,180	0,000		T	C	O	A-1
60262957263	Caisse régionale de crédit agricole	10/11/2009		08/03/2010	115 000,00	F		4,010	0,000		X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									



Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total Général					1 353 633,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts





ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 088 368,37					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 088 368,37					0,00	0,00	0,00	0,00
00003965593		0,00	A-1	843 588,41	24,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5152337		0,00	A-1	223 937,01	11,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
60262957263		0,00	A-1	30 862,95	4,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de franchise sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00			0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 998 365,37						0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

313

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	IV
			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cepi) ou encadré (turner)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 988 366,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Caisse de crédit agricole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	
	€	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	SUBVENTION D EQUIPEMENT VERSEE	15
		04/04/2023



IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
0,00					
FONCTIONNEMENT (total)					
0,00					
657362		centre communal d'action sociale	CCAS	Commune	0,00
65742			HALT A US	Autre personne de droit public	0,00
65748			AS VEXIN	Autre personne de droit public	0,00
65748			TENNIS CLUB	Autre personne de droit public	0,00
65748			TRUIITE USSOISE	Autre personne de droit public	0,00
65748			MOUV' ART	Autre personne de droit public	0,00
65748			CHASSE	Autre personne de droit public	0,00
65748			ANES DU VEXIN	Autre personne de droit public	0,00
65748			COMITE DES FETES	Autre personne de droit public	0,00
65748			DIRAP	Autre personne de droit public	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
	IV
	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN		SFP	6 750,00
SICCMV (syndicat des collèges)		SFP	10 200,00
SIERC (syndicat d'électricité)		SFP	400,00
SMGFAVO (FOURRIERE ANIMALE)		SFP	550,00
SIMVVO / part eleve conservatoire de musique	09/01/2025	TPU	120,00
SIEVAM		SFP	50,00
Autres organismes de regroupement			
AMICALE DES MAIRES DE PONTOISE		SFP	137,00
DIVERS		SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
budget annexe M49	service eau et assainissement	14/12/1993	14/12/1993		SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-514 400,65	-514 400,65
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	857 168,61	857 168,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	342 767,96	342 767,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	100 000,00	100 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	342 767,96	342 767,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	442 767,96	442 767,96

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	48 566,00	48 566,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	140 227,28	140 227,28
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	91 661,28	91 661,28

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		48 566,00	48 566,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		48 566,00	48 566,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 566,00	48 566,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		140 227,28	III 140 227,28
Ressources propres externes de l'année (a)		111 000,00	111 000,00
10222	FCTVA	111 000,00	111 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation Investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		29 227,28	29 227,28
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	10 750,35	10 750,35
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 476,93	18 476,93
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 095-219506250-20260417-BP2026-BF



IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
					0,00

TOTAL DEPENSES		(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	-----	------	------------------------	--	------



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre Inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00



Total facturations Internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS				D3

Libellés	Base notifiée ' (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 882 000,00	7,14	30,34	0,00	570 998,80	7,14
TFPNB	61 300,00	-1,58	37,64	0,00	23 073,32	-1,27
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	63 900,00	7,09	15,31	0,00	9 783,09	0,00
TOTAL	2 007 200,00	6,87			603 855,21	6,68

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/04/2026

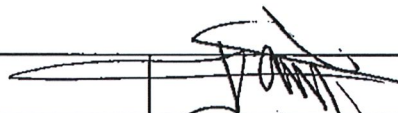
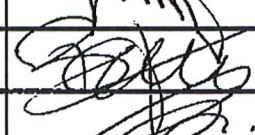
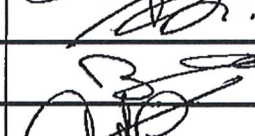
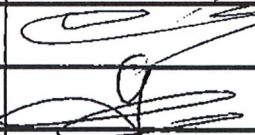
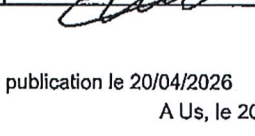
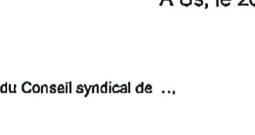
Présenté par Le Maire (1),

A Us, le 17/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Us, le 17/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AUGUSTIN DIDIER	
BARESSE Michaël	
BOURGIN JHONY	
BOUXIROT PATRICK	
CARON Isabelle	
CHOAIN Philippe	
COYAC Stella pouvoir à M. CHOAIN Philippe	
GUEGUINIAT Alexandra	
MARION Mikaël pouvoir à M. BOUXIROT Patrick	
PAEZ REZENDE Michèle	
PETITJEAN Rebecca pouvoir à Mme PAEZ REZENDE Michèle	
POTIN Pierre-Louis	
QUILLEN DELPHINE	
SINTY ELIANE	
VOISIN Stéphane pouvoir à Mme QUILLEN Delphine	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/04/2026, et de la publication le 20/04/2026

A Us, le 20/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.